

Festival de la Sculpture **MONTAUBAN**

juin 2024

Dossier de candidature

Songes de la Terre

Dans le prolongement du Festival de la sculpture de juin 2022 « *Origine(s)-Horizon* », et en juin 2023 « *Forme(s) du Vivant* », le festival de la sculpture de montauban propose, avant de clôturer ce cycle des trois expositions, d'explorer la poésie à travers les rêves enfouis, ces songes oubliés d'une terre qui vibre de textures, d'expressions, d'êtres vivants ou de matières.

« Songes de la Terre »

Explorer des endroits où la nature ressent, rencontrer la vie, tendre... Car un songe soulage, repose, apaise et nous permet de voyager ailleurs dans nos pensées. Songe d'une mélancolie où l'espoir, si petit, deviendrait grand...

De la figuration à l'abstraction, du minimalisme au réalisme et dans la diversité des matières, matériaux et orientations, nous voyagerons d'un univers à l'autre dans un ensemble pertinent de créations actuelles de notre région.

Thématique imposée : « Songes de la Terre »

LIEUX :

Maison du Crieur, Hall du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, Espace vert, Espace Bourdelle, Espace des Augustins, La petite Comédie.

CONTENU :

Expositions, démonstrations techniques, installations, performances, parcours Land Art, visites commentées des expositions, rencontres, soirée banquet des sculpteurs,... vont jaloner le festival, authentique état des lieux, panorama et vitrine de l'actualité sculpturale.

DOSSIER de CANDIDATURE Conditions de participation

**Dossier à nous faire parvenir par mail à : espace.bourdelle@gmail.com
avant le 25 janvier 2024**

Ce dossier doit comprendre :

1 - LA FICHE Présentation du sculpteur

2 - LA FICHE Présentation des œuvres proposées accompagnées des **photographies**
correspondantes aux œuvres (bien nommer les photos)

3 - LA FICHE Propositions (installation, démonstration, stages...)

4 - un chèque de 38€ à l'ordre de l'association Espace Bourdelle Sculpture

(18€ adhésion + 20€ frais de dossier) à envoyer par la poste.

Tous dossier incomplet sera refusé.

Le comité de sélection se réunira début février 2024 et se réserve le droit de refuser, sélectionner tout ou partie des propositions. Les artistes seront informés par mail ou par téléphone du choix du comité courant février 2024.

Invité d'honneur :

Le comité de sélection peut proposer à un artiste « coup de coeur » de devenir Invité d'honneur (10 à 12 œuvres exposées, rencontre autour de son travail, coup de projecteur...).

Festival de la Sculpture **MONTAUBAN**

juin 2024

1/Fiche artiste

Nom..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....Tél :.....

Mail :.....Site :.....

Présentation succincte :.....

.....

.....

2/Fiche Œuvres

Nom..... Prénom :.....

Expositions (cinq pièces maxi en intérieur, extérieur, préciser les formats + envoi photo)

1/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

2/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

3/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

4/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

5/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

2/Fiche propositions week-end Sculpture In Situ (Dates pas encore fixées)

Démonstration technique :..... (Nous faire parvenir une proposition claire)

Performance /installation :..... (Nous faire parvenir une proposition claire)

Stage /week-end :..... (Nous faire parvenir une proposition claire)

Rencontres-débats à thème :..... (Nous faire parvenir une proposition claire)

Forfait démonstration, performance 150€/journée

Festival de la Sculpture **MONTAUBAN**

juin 2024

3/Banquet des sculpteurs

Repas des sculpteurs samedi 24 juin présent oui non

Nombre :.....

Conditions de participation & Règlement – Modalités pratiques

Période manifestation : du 4 juin au 23 juin 2024 selon les lieux

1. de trois à cinq œuvres selon format. Exposition grands formats en extérieur sur site protégé.
2. Aucun frais d'engagement, ni pourcentage retenus sur les ventes. Tout achat d'œuvre se fera de gré à gré entre l'artiste et l'acheteur (liste à disposition du public).
3. **Adhésion obligatoire à l'Association (18€) et frais de dossier (20€) - chèque de 38€.**
4. Montage : début juin 2024, à préciser par lieu
5. Vernissages : première semaine du festival, non arrêtés à ce jour
6. Assurance : l'Espace Bourdelle est assuré en responsabilité civile et contre tout événement de caractère accidentel lié à la manifestation. Chacun est tenu, s'il le souhaite, de s'assurer pour tout autre risque.
7. **Soclage : chacun est tenu d'apporter ses propres socles,**
a. pour une unité visuelle, les socles doivent être blancs.
8. Plaquette : une plaquette sera diffusée faisant apparaître : une photo d'une œuvre exposée, les coordonnées des artistes, un plan des d'accès aux divers lieux.
9. Séjour (éventuel) : pour les artistes éloignés un hébergement (pour une nuit) en début ou fin de manifestation peut être assuré par l'Espace Bourdelle dans des familles d'accueil, nous prévenir.
10. Droit à l'image : toutes les photographies fournies seront libres de droit. Autorisation d'utilisation des photos des œuvres par la presse, le site web de l'Espace Bourdelle et tous autres supports de communication.
- 11.
12. Démontage : à partir du 24 juin, à préciser par lieu
13. Transport : chacun est tenu d'assurer le transport de ses œuvres.
14. Aucun défraiement n'est prévu (possible de dépôt anticipé et retrait différé, nous prévenir).

Signature :

Pour tous compléments et renseignements :

Alixé A.-ACQUIER Coordinatrice Tél. : 06 03 17 26 03

Tout dossier incomplet sera refusé.